

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la signature d'une convention avec le Lycée Blaise Pascal pour les élèves de l'AMR.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:12

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour visiter le musée d'Orçay en avril-mai 2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 495,20 €.

Le nombre de participants est de 30 soit 28 élèves et 2 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:15

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour un théâtre en anglais le 25/01/2019. La participation par famille est de 10,00 €.

La part du Lycée est de 1 544,50 €.

Le nombre de participants est de 67 soit 63 élèves et 4 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:18

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Laguna de Duero , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage en Espagne du 14 mars au 22 mars 2019. La participation par famille est de 216,00 €.

La part du Lycée est de 648,00 €.

Le nombre de participants est de 40 soit 30 élèves et 3 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:20

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour visiter le musée de la contrefaçon le 05/03/2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 1 095,00 €.
Le nombre de participants est de 32 soit 30 élèves et 2 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois
Prénom : Marc
Signé le: 12/11/2018 13:05:23

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour découvrir le Paris Littéraire du 03 au 05/03/2019. La participation par famille est de 100,00 €. La part du Lycée est de 1 480,00 €.
Le nombre de participants est de 43 soit 40 élèves et 3 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à massif Central , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage dans le Massif Central du 6 au 8 mai 2019. La participation par famille est de 130,00 €. La part du Lycée est de 1 549,42 €. Le nombre de participants est de 29 soit 26 élèves et 3 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:28

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour visiter une institution de la République le 01/02/2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 669,00 €.
Le nombre de participants est de 51 soit 47 élèves et 4 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:31

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour la visite du Musée de l'Homme le 18/01/2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 525,00 €.
Le nombre de participants est de 30 soit 26 élèves et 4 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:33

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Rungis , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à RUNGIS pour visiter le marché le 01/02/2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 1 770,00 €.
Le nombre de participants est de 52 soit 48 élèves et 4 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Irlande du Nord , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise l'organisation d'un voyage 100 % Région Mobilité du 31/03/2019 au 06/04/2019 en Irlande du Nord.
La participation des familles est de 120,00 €. La part du Lycée est de 1 680,00 €.
le nombre de participants est de 48 soit 44 élèves et 4 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois
Prénom : Marc
Signé le: 12/11/2018 13:05:39

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour visiter le quartier Latin le 09/05/2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 497,15 €. Le nombre de participants est de 34 soit 31 élèves et 3 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:41

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour visiter les lieu des romans en mai 2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 277,25 €. Le nombre de participants est de 22 soit 20 élèves et 2 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Marc Dubois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à clos Lucé , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage au Clos Lucé en Avril 2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 1 404,00 €. Le nombre de participants est de 32 soit 30 élèves et 2 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubois

Prénom : Marc

Signé le: 12/11/2018 13:05:47

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à PARIS pour visiter le musée du Louvre en Avril 2019.
La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 550,00 €.
Le nombre de participants est de 51 soit 47 élèves et 4 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0180035R
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LPO LYCEE DES METIERS EDOUARD VAILLANT
41 BIS RUE CHARLES HURVOY
18100 VIERZON
Tel : 0248711724

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 31
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 08/11/2018
Sous la présidence de : Marc Dubois
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à orleans , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le voyage à Orléans pour un séjour nature du 03 au 05/05/2019. La participation par famille est de 10,00 €. La part du Lycée est de 1 115,80 €. Le nombre de participants est de 21 soit 19 élèves et 2 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0